

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 08/04/2021 - 14:30**

## CONTENU DE VOTRE AVIS

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Sens

**Correspondant :** Mme Le Maire, 100, rue de la République - CS 70809, 89108 Sens cédex, tél. : 03 86 95 67 00, courriel : [Marchespublics@grand-senonais.fr](mailto:Marchespublics@grand-senonais.fr), adresse internet : <https://www.ville-sens.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.marches.ternum-bfc.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché :** Prestations d'inspections et de diagnostics sur les Ouvrages d'art de la Ville de Sens

**Catégorie de services :** 27

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 71631450

**Lieu d'exécution et de livraison :** Ville de Sens

**Code NUTS :** FRC14

**La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le marché a pour objet des prestations d'inspections et de diagnostics sur les Ouvrages d'art de la Ville de Sens
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Dans le cadre du présent marché, la collectivité s'autorise à apporter des modifications en cas de nécessité de façon unilatérale ou bilatérale en fonction de la nature de la modification conformément aux articles L.2194-1 et R.2194-1 à R.2194-9 du Code de la Commande publique.

Ainsi, si de nouvelles prestations devaient être réalisées dans le cadre de ce marché et qui n'étaient pas prévues lors de son élaboration, un Bordereau des Prix Unitaires les introduisant serait établi, signé par le représentant du Pouvoir Adjudicateur et le titulaire du marché. Ce nouveau document ainsi établi aurait valeur contractuelle.

- Nombre de reconductions éventuelles : 3
- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles : Le marché prend effet à compter de la

date de l'accusé de réception du courrier de notification pour une durée de 12 mois.

Il se renouvellera 3 fois, par reconduction tacite, à compter de la date anniversaire de la notification du marché pour une période de 12 mois à chaque reconduction, et ce de la manière suivante :

- Une première reconduction tacite pour l'année N+1,
- Une seconde reconduction tacite pour l'année N+2,
- Une dernière reconduction tacite pour l'année N+3.

**Prestations divisées en lots :** non

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Sur les fonds propres de la Ville de Sens

Le marché est conclu à prix unitaires

Imputations budgétaires : 741 VOIR

Paiement par mandat administratif

Facturation par bon de commande

Délai global de paiement : 30 jours

Prix révisables

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Lorsque le marché lui aura été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec mandataire solidaire.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

- Critères de sélection des candidatures : Les pièces à produire pour la candidature sont :

Le formulaire DC1 (lettre de candidature) disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

Le formulaire DC2 (déclaration du candidat) disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou tous documents équivalents.

OU :

Le DUME - Document Unique des Marchés Européens.

AINSI QUE :

Les justifications prévues aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et aux articles L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique.

- Situation juridique - références requises : Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique,

Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,

Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il respecte les articles L.8221-1, L.8221-3, L.8221-5 et L.8251-1 du Code du travail,

Déclaration sur l'honneur précisant s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-3 du Code de la commande publique.

Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée à l'article L.2141-1 et à l'article L.2141-4 3° du Code de la commande publique.

- Capacité économique et financière - références requises : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement au cours des 3 dernières années ;

Déclaration indiquant le matériel, l'outillage et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;  
Présentation de 3 références de prestations de nature et d'importance comparables datant de moins de 3 ans en précisant la date, le montant et le destinataire public ou privé ;  
Certification OPQIBI 1820 "diagnostic d'ouvrage d'art" ou équivalent obligatoire.

Toutefois, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'absence de certaines de ces informations dans le dossier de candidature, il sera demandé au candidat de compléter sa candidature dans des délais prescrits. Toute réponse incomplète ou parvenue hors délai conduira au rejet de celle-ci. En application de l'article L. 2144-7 du Code de la Commande Publique, la candidature sera déclarée irrecevable ; le candidat sera éliminé.

En application des articles R2193-1 et R2193-2, en cas de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, en plus d'avoir complété et transmis le formulaire DC4 relatif à la déclaration de sous-traitance, un dossier de candidature justifiant de la capacité juridique, économique et financière, professionnelle et technique de l'opérateur économique devra être joint.

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 30 avril 2021 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** MAS2025

**Renseignements complémentaires :** Marché à procédure adaptée passé en vertu de l'article R. 2123-1 du Code de la Commande Publique.

Il est rappelé que depuis le 1er octobre 2018, l'ensemble des échanges relatifs au présent marché, de la mise en ligne de l'avis d'appel public à la concurrence et du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) jusqu'à la notification de celui-ci (y compris toutes les communications et échanges d'informations éventuelles) devront s'effectuer par voie dématérialisée, conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande publique, via le profil acheteur de la collectivité Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté à l'adresse suivante : <https://www.ternum-bfc.fr>.

Les opérateurs économiques n'ont plus la possibilité de transmettre leur offre par voie papier, faute de quoi l'offre ne pourra être acceptée et analysée.

Les prestations ne sont pas divisées en tranches.

Les variantes libres, au sens de l'article R. 2151-8 du Code de la Commande publique, ne sont pas autorisées.

Il n'y a pas de variantes imposées, au sens de l'article R. 2151-9 du Code de la Commande publique.

Le marché ne comporte aucune prestation supplémentaire éventuelle.

La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

Dans un souci de transparence, le pouvoir adjudicateur entend attirer l'attention des candidats sur le fait qu'une négociation ne sera pas obligatoirement engagée si les offres initiales répondent parfaitement aux besoins exprimés. Les candidats doivent par conséquent déposer leur meilleure offre dès le départ.

**Modalités de négociation :**

Par voie dématérialisée via le profil d'acheteur <https://www.ternum-bfc.fr>. La négociation pourra porter sur les conditions tarifaires et/ou sur les éléments techniques n'entraînant pas de modifications substantielles du cahier des charges. Les candidats devront alors répondre par voie dématérialisée via le profil d'acheteur

<https://www.ternum-bfc.fr> dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.

L'attention des candidats est attirée sur le fait la collectivité se réserve le droit de régulariser toute offre irrégulière ou inacceptable. En revanche, toute offre inappropriée sera éliminée. La régularisation d'une offre ne pourra avoir lieu qu'à la condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

La Certification OPQIBI 1820 "diagnostic d'ouvrage d'art" ou équivalent est obligatoire et doit être jointe dans l'offre.

Les soumissionnaires devront utiliser OBLIGATOIREMENT la trame « Cadre de mémoire technique » fourni au DCE et ne devront pas dépasser un nombre de 75 pages recto/verso. La non remise de ce mémoire entraînera l'irrecevabilité de l'offre du candidat.

La non réponse à un des sous-critères entraînera l'application de la note de 0 point pour celui-ci.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 08 avril 2021

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** adresse internet :

<https://marches.ternum-bfc.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=619810&orgAcronyme=e9m>

**Informations complémentaires :**

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Dijon, 22 rue d'Assas B.P. 61616, 21016 Dijon, tél. : 03 80 73 91 00, courriel : [Grefte.ta-dijon@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-dijon@juradm.fr), adresse internet : <http://www.dijon.tribunal-administratif.fr>

**Organe chargé des procédures de médiation :** Comité consultatif interrégional de règlement amiable, 53 boulevard Vivier Merle, 69007 Lyon cedex 03, tél. : 04 72 77 05 20, courriel : [Grefte.ta-lyon@juradm.fr](mailto:Grefte.ta-lyon@juradm.fr), adresse internet : <https://www.lyon.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Recours contractuel devant le tribunal administratif compétent par application de l'article L.551-13 et suivants du code de justice administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Depuis le 1er décembre 2018, le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application télérecours citoyens accessibles par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3649997**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département :** 89 - Yonne

### **DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture :**

Ville de Sens Direction des Finances 100 rue de la République BP809  
89108 - Sens cedex

**Adresse d'expédition :**

-